



**HAL**  
open science

## INAMA - Investigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. INAMA - Investigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales. 2017, École nationale supérieure d'architecture de Marseille. hceres-02030380

**HAL Id: hceres-02030380**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030380>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

INvestigation sur l'histoire et l'Actualité des Mutations

Architecturales

INAMA

sous tutelle des

établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Xavier Desjardins, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Investigations sur l'histoire et l'Actualité des Mutations Architecturales

Acronyme de l'unité : INAMA

Label demandé : UR

N° actuel :

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Jean-Lucien BONILLO

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. René BORRUEY

## Membres du comité d'experts

Président : M. Xavier DESJARDINS, Université Paris-Sorbonne, UMR Ehec (CNRS)

Experts :

- M. Valter BALDUCCI, Université de Bologne
- M. Jérôme BOISSONADE, Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)
- M. Pierre-Antoine CHARDEL, Institut Mines-Télécom (IMT)
- M. Philippe DUFIEUX, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon LAURE
- M. Yann NUSSAUME, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette
- M. Thomas THEVENIN, Université de Bourgogne-Franche Comté

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M<sup>me</sup> Martine TABEAUD

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Marc ZURETTI, directeur de l'ENSA Marseille

Directeurs des Écoles Doctorales :

M<sup>me</sup> Sabine LUCCIANI, ED n° 355, « Espace Culture et Société » (AMU)

M. Stéphane HANROT, directeur du DREAM, département doctoral de l'ENSA Marseille

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

À côté du MAP, devenue depuis UMR CNRS accueillie par l'ENSA de Marseille, deux autres équipes de recherche, créées en 1979, subsistent INAMA et PROJECT. INAMA signifie INvestigation sur l'histoire et l'Actualité des Mutations Architecturales. Cette petite unité de recherche se consacre à la métropole marseillaise et s'est fait une spécificité des études en architecture du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier celui des Trente Glorieuses, en Provence Côte d'Azur.

### Équipe de direction

L'équipe est dirigée par M. Jean-Lucien BONILLO, architecte DPLG et professeur HDR des écoles d'architecture.

### Nomenclature HCERES

SHS3\_3 Architecture et SHS3\_2 Aménagement et urbanisme

### Domaine d'activité

Cette petite unité de recherche est composée de spécialistes reconnus d'architecture, et d'urbanisme du XX<sup>e</sup> siècle dans le quart Sud-Est de la France.

### Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	5
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)		
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	2	
TOTAL N1 à N7	7	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	2
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	1

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

#### Points forts

L'unité s'appuie sur une définition claire de ses objets de recherche à savoir l'architecture et l'urbanisme du XX<sup>e</sup> siècle. L'ancienneté du travail collectif, la clarté du projet, l'inscription dans la longue durée de réflexion critique sur la modernité sont des atouts.

L'unité bénéficie d'un bon équilibre entre un ancrage local et le développement de relations à l'international sur la dimension méditerranéenne.

Les relations avec le milieu local de l'aménagement des espaces habités, notamment via la dimension de l'expertise, sont fortes. Le rapport à l'enseignement est étroit.

L'unité est très bien intégrée dans les différentes évolutions institutionnelles récentes du milieu universitaire et scientifique local.

#### Points à améliorer et recommandations

La place réduite de la recherche dans les statuts des personnels enseignants ainsi que la difficulté à recruter sur des profils *ad hoc* des enseignants sont des freins évidents au déploiement de la recherche.

Le nombre d'enseignants habilités à diriger des recherches est trop réduit. Une gestion des personnels à long terme paraît indispensable pour permettre de répondre aux ambitions énoncées en termes de recherche.

L'unité pourrait poursuivre l'effort de valorisation et de discussion à l'échelle internationale des résultats de ses recherches. Elle gagnerait à mieux affirmer les interactions avec des problématiques historiographiques.